



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTATION – SÉLECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

RECRUTEMENT D'UN ARCHITECTE

NG-CEDEAO-DEM-346725-CS-INDV

Date de clôture : 15 février 2024 à 17h00 GMT

Contrat : Au temps passé

E-mail pour la soumission : architect2024@erera.arrec.org

1. Contexte et champ d'application

- a. La Commission de la CEDEAO a reçu un financement de la Banque Mondiale (Subvention IDA D827-3W), pour la mise en œuvre de la Technologie Régionale d'Accès à l'Electricité et de Stockage d'Énergie par Batterie (BEST-P167569) et a l'intention d'utiliser une partie du fonds, dans le cadre de la sous-composante 4.1 du Projet BEST, Assistance Technique à l'Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC), pour sélectionner un Cabinet de Conseil (ci-après dénommé Chef de Projet de Construction) qui participera au recrutement d'un Constructeur et à la supervision de la construction du siège social de l'ARREC à Accra.
- b. A cet effet, l'Autorité Régionale de Régulation de l'Electricité de la CEDEAO (ERERA) en concertation avec l'Unité Régionale de Coordination (URC) du projet BEST à la Direction de l'Energie et des Mines de la Commission de la CEDEAO prévoit d'utiliser le fonds spécial alloué dans le budget 2023 de l'ARREC pour l'acquisition du terrain pour le siège de l'ARREC, pour recruter un **Consultant Individuel** ci-après dénommé « **Architecte** » pour aider à la sélection du Chef de Projet de Construction.
- c. L'architecte a pour mission de recruter le Chef de Projet de Construction.

2. Responsabilités

Les principales tâches et responsabilités de l'Architecte comprennent, sans s'y limiter, les suivantes :

- a. Rédaction des termes de référence (TdR) pour le recrutement du Chef de Projet de Construction. Les TdR devront détailler le profil du Chef de Projet de Construction (expériences, personnel clé, outils, etc.). Ledit Chef de Projet de Construction devra :
 - (i) organiser un concours d'architecture pour sélectionner un modèle ;
 - (ii) être en charge de la conception du siège social d'ERERA,
 - (iii) réaliser des études techniques détaillées sur la base du modèle retenu par le client ;
 - (iv) assister le client dans la sélection du Constructeur du siège social, et
 - (v) préparer les documents d'appel d'offres pour la sélection des entrepreneurs en construction

- (vi) superviser les travaux de construction.
- b. Assister l'URC et l'ARREC dans la passation des marchés pour la sélection du Chef de Projet de Construction (évaluation des manifestations d'intérêt, finalisation de l'appel d'offres et réponse aux demandes de clarification sur la DP, évaluation des propositions et des attributions, et négociation du contrat).

3. Qualifications, compétences et expérience

Qualifications et compétences

- a. Doit être titulaire d'un baccalauréat en architecture ou l'équivalent ;
- b. Doit être membre d'une corporation d'architectes ;
- c. Doit être titulaire d'une spécialisation en gestion de projet de construction.
- d. Être un utilisateur expérimenté d'ordinateur et ayant une excellente connaissance de Microsoft Office Suite

Expérience

- a. Exposition significative au secteur de l'architecture avec un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle.
- b. Avoir au moins 6 ans d'expérience dans la conception et la construction de bâtiments à usage commun.
- c. Expérience similaire sur un projet financé par une institution financière.
- d. Travail similaire en Afrique de l'Ouest ou projet équivalent partout dans le monde.
- e. Avoir participé à au moins deux (2) grands projets architecturaux.
- f. Avoir travaillé avec des équipes multidisciplinaires dans des projets d'architecture.
- g. Expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet financé par un partenaire financier.

4. Exigences linguistiques

Excellente maîtrise de l'anglais en lecture, expression orale et écrite. Une bonne connaissance pratique d'une deuxième langue de la Commission de la CEDEAO sera un avantage.

5. Lieu d'affectation

Le consultant travaillera à distance et rendra compte à la fois au Président de l'ARREC basé à Accra (Ghana) et à l'URC qui est basée à Abuja (Nigeria).

6. Dépôt de la demande

- a. Le dossier de candidature doit être composé de : **CV mis à jour, lettre de motivation et pièces justificatives, le tout numérisé en un seul fichier pdf attaché..**
- b. De plus amples informations peuvent être obtenues uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : recruitment@erera.arrec.org ; avec copie à ecowas-reap@ecowas.int. Ces adresses sont uniquement destinées à la demande d'informations complémentaires. La soumission de l'expression d'intérêt doit être faite à l'adresse électronique fournie pour l'AMI dans le paragraphe « 6.c » ci-après.
- c. Les manifestations d'intérêt pour l'**Architecte** doivent être déposées au plus tard le **15 février 2024 à 17h00** GMT à architect2024@erera.arrec.org. Toute autre dépôt ne sera pas pris en compte.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite de la procédure.